

Thabudeos-Thouda
La cité à travers ses inscriptions latines
Thabudeos-Thouda
The city through its Latin inscriptions

تابوديوس-تهودة
المدينة من خلال النقائش اللاتينية

أ. د. / د. دريسي سليم¹

مخبر البناء الحضاري للمغرب الأوسط-الجزائر LECMMA

معهد الآثار. جامعة الجزائر 2

البريد الإلكتروني: salim.drici@univ-alger2.dz

د. / لبيب الحاج

مخبر الدراسات التاريخية والأثرية في شمال إفريقيا

جامعة ابن خلدون، تيارت

البريد الإلكتروني: hadj.labib@univ-tiaret.dz

تاريخ الاستلام: 2025/11/29م. تاريخ القبول: 2025/11/27م. تاريخ النشر: 2025/12/31م.

الملخص:

لقد عبرت مدينة تابوديوس (Thabudeos) القديمة فترات تاريخية مختلفة، واستقبلت داخل أسوارها سكانًا من مختلف الآفاق. استلزمت السياسة الاستعمارية الرومانية وضع خطة لاحتلال الأراضي لأسباب اجتماعية واقتصادية وأمنية في آن واحد. كان الدور الأول لتهودا هو مراقبة خط الليمس (limes) الروماني، وقد تطورت المدينة ونمت من القرن الأول الميلادي حتى نهاية الوجود البيزنطي في شمال إفريقيا.

الكلمات المفتاحية: تهودة، كتابات لاتينية، خط الليمس، أوبيدوم، مدينة رومانية.

Abstract:

The ancient Thabudeos passed through the centuries, welcoming within its walls a population from various backgrounds. The Roman colonization policy necessitated the development of a land occupation plan for both socioeconomic and security reasons. Thouda's primary role was the surveillance of the Roman limes; a city developed and evolved from the first century Ad until the end of the Byzantine presence in North Africa.

Keywords: Thouda; Latin inscriptions; Roman frontier line ; Oppidum ; Roman city.

¹-مرسل المقال.

Résumé:

La *Thabudeos* de l'époque antique à traversé les siècles en accueillant à l'intérieur de son enceinte une population venue de divers horizons. La politique romaine de colonisation a nécessité l'élaboration d'un plan d'occupation du sol pour des raisons à la fois sociaux économiques et sécuritaires. Thouda a eu comme premier rôle la surveillance du limes romain, une cité s'est développée et évoluée du premier siècle de notre ère jusqu'à la fin de la présence byzantine en Afrique du Nord.

Mots clés: Thouda ; inscriptions latines ; limes romain ; oppidum ; cité romaine.

Introduction :

Thouda, Tahouda, *Thabudeos*, *Tabudium*, autant de toponyme pour une seule cité. Elle n'a pas eu la chance de préserver l'ensemble de ces monuments comme d'autres colonies romaines de la région bien qu'elle ait connue un peuplement depuis la haute antiquité jusqu'à l'avènement des premiers raids de l'armée musulmane. Intégrée dans un système de défense et de surveillance du limes romain, elle a poursuivi cette mission durant toutes les phases de son vécu. Néanmoins, très peu d'indices archéologiques ne permettent pas de reconfigurer, de façon probante, toute la richesse de son histoire et l'évolution de la cité.

Cette contribution tentera, à travers les rares inscriptions signalées, de lever le voile sur une cité en mal de reconnaissance, car le sable et l'inconscience des hommes, ont fait leurs œuvres pour dissimuler son riche patrimoine.

I- Thouda et les prémisses du peuplement :

Située dans la partie méridionale de la province de Numidie, Thouda faisait partie d'un réseau de cités incorporées dans la ligne du « *limes* » romain. Cette frontière, établie à la lisière du désert au sud de Biskra, obéissait à une politique de peuplement de ces céans tout en assurant la sécurité des possessions de l'empire romain en Afrique du Nord. En effet, les autorités avaient conscience du danger émanant à la fois des habitants de l'Aurès et des tribus nomades ou semi-nomades qui se déplaçaient entre les régions verdoyantes des hauts plateaux et la Sahara à la recherche des terres de pâturage pour leurs troupeaux². Pour se prémunir des velléités des autochtones, les empereurs romains ont ceinturé tout le massif montagneux de l'Aurès par une enfilade de colonies et de municipes et l'agglomération de Thouda avait un rôle majeur dans ce système de postes avancés de cette frontière. Elle était un jalon du fossatum où à l'ouest de la partie méridionale, nous retrouvons le fossé de Sakiet Bent El Khrass, située au sud de Gemellae. A l'est de Thouda, les cités de Badias(Badis), Ad Medias (Taddert ; Tamadit), Henchir M'dila et Ad Maiores (Henchir Besseriani), fixées pratiquement sur une même latitude, surveillaient les contreforts aurasiens. (**Fig. 01**).

² Voir à ce sujet : Hillali Arbia, 2006, pp.561-574.

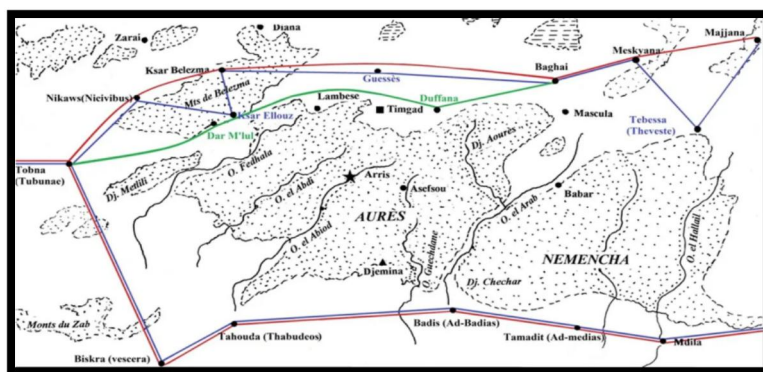


Fig. 01: Thouda au sein de la ligne du limes.

Le toponyme de Thouda a une consonance autochtone, d'autres villes de l'Afrique romaine telles que Thamugadi (Timgad), Thamallula, Thagaste (Souk Ahras), Thamusida etc. ont le même particularisme. Son nom durant la période antique est indiqué par plusieurs sources. Gsell dans son atlas archéologique et se référant à quelques sources, telle que celle de Pline l'Ancien la désigne en tant que Tabudium Oppidum ; la table de Peutinger indique Thabudeos, localité localisée sur la voie entre Gemellas et Badias³.

II- Thouda à travers les inscriptions latines :

Le site antique de Thouda n'a pas fourni un nombre important d'inscriptions latines. La base de données de Manfred Clauss⁴ ne mentionne que neuf inscriptions datées de différentes époques. De même que très peu de vestiges n'attestent de la vie de ses habitants à travers les siècles, les travaux de différents chercheurs ne révèlent que quelques traces éparses et minimales des anciens occupants. A l'intérieur de la Forteresse byzantine (*Castrum*), au nord-ouest, les ruines des thermes ont attiré l'attention des archéologues du XXe et XXe siècles, nous sommes dans une configuration identique de la citadelle de Thamugadi où les thermes de la période romaine ont été réaménagés dans son espace interne. Les traces d'un édifice muni d'une abside est localisé dans la partie est du castrum. Hadji.Y.R, observe un cimetière antique dans les environs du fort et du village. Des éléments architectoniques, des débris de céramiques et des carrières à une heure de marche au nord de Thouda, dans les monts Kméro, à côté du barrage de Foug El Kherza, sont signalés par l'auteur⁵.

Le constat qui s'impose est notre méconnaissance de l'aspect architectural et urbain de la cité antique et son évolution à travers les différentes époques et soubresauts de l'histoire. Cette déficience de données urbanistiques est la conjugaison de plusieurs facteurs ayant contribué à la fois à la destruction des éléments architectoniques et au déplacement de plusieurs pans pour de nouvelles attributions architecturales, telles que l'édification des mosquées, monuments publics des époques postérieures ou des constructions des demeures. L'autre fait concerne la nature géologique de la région. La nature sableuse et marneuse de la région ne favorise pas la formation de blocs de pierres que les constructeurs pourraient utiliser dans leurs projets urbains, se contentant probablement par pragmatisme de se replier sur des briques en terre cuite se superposant avec des couches de mortiers. Ces matériaux se retrouvent sur le site de Thouda⁶, ainsi qu'à Badias (Bades) et henchir M'dila⁷.

³- GSELL, S., 1911, Feuille 49, sidi Okba, n°1.

⁴- www.manfredclauß.de : Base de données épigraphiques Clauß-Slaby.

⁵- HADJI, Y-R., 2006.

⁶- TROUSSET, P., 2002, p. 147.

⁷- DRICI, S., 2008, p. 281.

1- Le statut juridique de Thouda :

Aucune inscription n'indique clairement quel était le statut juridique de l'agglomération de Thouda ainsi que celui de ses habitants. Nous ignorons le processus et la date du début de son peuplement à l'époque romaine. La plus ancienne mention du toponyme de Thouda est signalée chez Plinie l'Ancien par le vocable : « *Tabudium Oppidum* »⁸, relatant qu'elle est l'une des conquêtes de *Lucius Cornelius Balbus Minor*. Ce dernier a été nommé en 21 av.-J.C par le sénat de Rome comme proconsul de la province d'*Africa vetus*, Auguste l'honora du titre de pontifical et l'envoya guerroyer contre les tribus nomades des Garamantes, lesquels constituaient un véritable danger pour les nouvelles colonies romaines. Il les défait le 27 mars 19 av.-J.C dans une expédition qui a préludé à Sabratha et s'est achevée avec la prise de Djerma, leur capitale⁹. Devrions-nous comprendre que Thouda obéissait à une politique sécuritaire dont le rôle est de contenir la pénétration des tribus nomades qui remontaient vers le nord à la recherche des pâturages pour leurs bétails ou pour d'autres raisons sécuritaires ? Signalons, tout de même, que la territorialité des Garamantes se situait au Fezzan au sud de la Libye et l'expédition de *Lucius Cornelius Balbus Minor* est parvenue jusqu'au lac Niger, selon les propos de Plinie l'Ancien¹⁰, il est suivi dans ce raisonnement par Henri Lhote en voulant rétablir l'itinéraire de cette campagne militaire où les légionnaires traversèrent, selon ses affirmations, successivement le pays des Garamantes, le Tassili n'Ajjer (Alesi serait Illezi ex Fort Flatters), le massif de l'Ahaggar (Balsa serait Abalessa) pour atteindre enfin le Niger, cité sous le nom de Dasibari¹¹.

En réalité, *Lucius Cornelius Balbus Minor* a entrepris deux expéditions dans deux directions différentes. Le naturaliste Plinie l'Ancien s'est focalisé sur celle qui a concerné la pacification du pays des Garamantes, le flou s'épaissit à l'invocation des noms de villes établies au sud de l'Aurès telles que *Viscera* (Biskra), *Thabudeos* (Thouda), *Gemellae*, *Tuben* (Tobna), région loin du Fezzan et des événements qui s'y déroulaient.

En fait, la deuxième campagne militaire de ce proconsul et qui ne dura que quelques mois est localisée aux frontières méridionales de la Numidie jusqu'au Hodna et elle opposa les troupes militaires romaines au Gétules, c'est du moins l'argumentation pertinente de Desanges J, étayée avec des faits historiques par Guedon St¹², ceci corrobore la situation géographique de Thouda et son implication dans la gestion des espaces nouvellement dévolus aux autorités romaines.

Cependant, il est indéniable que cette localité avait ses habitants originels. L'utilisation du terme « *Oppidum* » suggère l'existence d'une agglomération numide fortifiée avant la main mise des romains sur ces contrées présahariennes. Les premières traces du peuplement romain devraient probablement remonter au dernier quart du premier siècle avant notre ère, de poste avancé, Thouda est restructurée en tant que modèle urbain ayant les caractéristiques du nouvel ordre établi. Aucune indication n'indique, cependant, la nature de son statut, de village libre, municipale ou colonie, les inscriptions demeurent avares en informations. En revanche, les voies de communications qui la traversaient ou la reliaient à d'autres agglomérations font d'elle un maillon important dans le paysage politique et économique de la région.

Si les villes de la confédération cirtéenne sont les premières fondations de Jules César après sa victoire contre les pompéiens, Octave Auguste, pour sa part, a édifié dans tout l'empire pas moins de 74 colonies et 34 municipales, l'Afrique a eu son lot de nouvelles cités et des

⁸- Plinie l'Ancien, 1980,

⁹- Plinie l'Ancien, 1980, livre V, 6.; Pour les carrières de la famille de Cornelius Balbus : DES BOSCS-PLATEAUX, F., 1994, pp. 07-35.; DE LA VILLE DE MIRMONT, H., 1905, pp. 93-127.

¹⁰- Plinie l'Ancien, Histoires naturelles, 1980, Livre V, 1-46, pp. 62-63, 386-410.

¹¹- LHOE, H., 1957, pp. 41-81.; CAMPS, G., 1995.

¹²- DESANGES, J., 1957, pp. 05-43.; GUÉDON, S., 2018.

migrants : plébéiens, commerçants, et vétérans de l'armée¹³. Pour le cas de Thouda, l'action de l'armée est semblable-t-il, selon le contexte géographique de la région et les problèmes sécuritaires, le point de départ pour l'établissement d'un centre de surveillance et de contrôle aux confins du piémont Aurasien. L'empereur Octave Auguste accorda à la troisième légion Auguste et les troupes auxiliaires le soin de garantir la pacification du Maghreb antique, le maintien de cette légion en Numidie n'est pas un acte fortuit mais cédait à une vision stratégique des autorités romaines pour, d'une part, ceinturer toute la chaîne montagneuse de l'Aurès de nouvelles colonies comme foyer de la romanité ; et d'autre part, tracer des voies et des routes afin d'impulser une dynamique économique favorable aux intérêts des empereurs et des grands propriétaires terriens. L'armée a favorisé l'émergence de véritables centres urbains, non loin de Thouda le camp militaire de *Gemellae* (El Kassbat) est édifié, de même que Henchir Besseriani fondé en 104/105 et de nombreux exemples de camps militaires tel que *Rapidum* (Sour Djouab) en Maurétanie Césarienne, ont contribué au peuplement de vastes régions¹⁴. Une inscription de Thouda signale la présence d'une cohorte¹⁵ : IPRAECORR. On peut la lire de la façon suivante : *PRAE(fectus) COH(o)R(tis)*. Renier L la place dans la catégorie des inscriptions byzantines à cause de la forme de la lettre « E », toutefois, Cagnat signale que cette forme de gravure des lettres est également présente au IIIe siècle¹⁶.

Une deuxième inscription religieuse renforce le caractère militaire de Thouda. Le texte est comme suit¹⁷ :

Deo inuicto M.Messus / Messor / praefco /
pro sua sa / lute et suo / rum denuo / constituit

Interprétation du texte : « l'inscription est dédiée au Dieu invincible par Marcus Messus Messor, préfet, pour son salut et celui des siens, a de nouveau érigé ce monument ».

Il s'agit vraisemblablement de la divinité orientale Mithra qui est désignée par « *Deo invicto* », à laquelle les militaires lui vouaient un culte sans failles. Ce dieu solaire a été introduit par des membres de la troisième légion Auguste où il est très réputé à Lambèse, 09 inscriptions lui ont consacrées et un collège de cultures (*cultores*) est cité par une inscription au niveau du camp de la légion¹⁸. Par ailleurs, le dédicant est préfet d'une cohorte stationnée dans cette partie sud de la Numidie. Morizot, a communiqué un homonyme de Marcus Messius Messor qui a pour fonction procureur en Pannonie supérieure, il établit la relation entre les deux personnages du fait que de nombreux cavaliers incorporés dans l'*Ala pannoniorum* sont originaires de cette province et ont servi dans le sud de la Numidie aux IIe et IIIe siècles¹⁹, ceci réaffirme la mission première de Thouda des origines.

La période des empereurs antonins va confirmer cette tendance d'occupation de large part de la Numidie. De nouvelles colonies vont être créées à l'exemple de *Thamugadi* (Timgad), *Cuicul* (Djemila) et *Mopth* (Mons) tandis que d'autres, de simples bourgs, se verront honorer du statut de municipes à l'image de *Calama* (Guelma), *Thubursicum Numidarum* (Khamissa) sous Trajan. Thouda a-t-elle reçu le même privilège ? En l'absence d'indices archéologiques ou de sources historiques, nous nous pouvons qu'émettre la probabilité d'une telle éventualité en corrélation avec l'histoire de la Numidie et des cités qui ont un parcours historique proche d'elle.

¹³- CLAVEL-LEVÊQUE, M.; LEVÊQUE, P., 1984.; DRICI, S., 2003, p. 133.

¹⁴- FÉVRIER, P-A., 1982, pp. 388-389.; LE BOHEC, Y., 1989.

¹⁵- CIL, VIII, 2484 ; AE, 2010, n°1821.

¹⁶- CAGNAT, R., 1914, p. 14.; MORIZOT, P., 2010, pp. 817-841.

¹⁷- CIL VIII, 2483 .

¹⁸- JALEL, M., 2021.; AE, 1914, 235. = AE, 1987, 1066.

¹⁹- MORIZOT, P., 2010, p. 829.

Ce qui est probant, c'est que Thouda possédait en 257 son ordre des décurions. Une inscription attestée à la Goulette à Tunis permet de confirmer cette présence²⁰.

Imp(eratori).Caes(sari) P(ublio).Licinio Valeri/ano /Pio Felici /
Invicto Aug(usto).P(ontifi ci)/Max(imo)
Trib(unicia) Pot(estate) V Co(n)s(uli) / III P(atri)P(atriae) proco(n)s(uli)
ordo / decurionum Tab[u]/densium fecerunt

Le texte met en évidence que ce sont les membres de l'assemblée qui gère les affaires de la cite qui ont dédiée cette inscription à l'empereur Valérien, cela confirme la présence d'une ville assez important pour que l'élite locale se regroupe au sein da sa curie, les pierres des monuments ont servi au fil des siècles comme matériaux de constructions pour les agglomérations des alentours. C'est ce qui fait dire à Morizot : «*l'existence à Tabudeos d'une civitas, voire d'un municipe géré par son ordo est tout à fait vraisemblable*»²¹.

Le destin de Thouda est resté longtemps rattaché à la ligne défensive matérialisée par le *limes* romain. Cette ligne de fortification est mieux connue dès le règne de l'empereur Hadrien et se poursuit avec son successeur Antonin le Pieux dont l'objectif principal est de contrôler les mouvements des populations entre les différentes régions et climats. Les versants des Nemenchas et la lisière saharienne étaient quadrillées par *Ad Maoires* (Hr Besseriani), *Ad Medias* (Taddert), *Badias* (Bades), Henchir Mdila et Thouda. A la période sévérienne, à la fin du IIe siècle et début du IIIe siècle, cette ligne défensive parvient à son extrême limite en allant côtoyer les monts des Ouled Nail et le Djebel Amour pour s'enfoncer plus au nord vers la Maurétanie Tingitane. Cependant, si Pline l'Ancien la cite parmi les conquêtes de *Marcus Cornelius Balbus Minor* dans le dernier quart du premier siècle avant notre ère, c'est que les traces d'un ancien établissement ancien existaient et c'est sur ce substrat que s'est appuyé les autorités romaines pour configurer la limite de ses possessions.

Deux inscriptions funéraires ne sont nullement suffisantes pour esquisser la composante humaine des habitants de ces céans. La première est dédiée aux dieux mânes et à *Aemilius Felix* qui a vécu six années²² :

Dis Manibus
Aemilius Fe(l)ix
(vixit) An(n)is VI

La seconde est une cupule découverte par Hadji Y.R et réutilisée en guise de pilier dans une maison²³. La partie supérieure est indéchiffrable, elle semble contenir les informations sur la défunte qui git dans ce lieu ; c'est *Iulia* ou *aelia Emerita* qui érigée l'épithaphe pour sa très chère mère :

H(ic) S(ita) E(st)
(Iu ou Ae)lia Emeri(ta)
(ma)tri carisim(ae)
Posuit

Nous sommes en présence de deux personnages : *Aemilius Felix* et *Iulia Emerita* qui étaient des habitants de Thouda à l'époque romaine. Le gentilice de « *Iulia* » suggère que cette citoyenne ou son aïeul figurait parmi le premier noyau de peuplement, cela en référence aux gentilices de Jules César et Octave Auguste, la famille de cette thoudienne était déjà présente

²⁰- CIL, VIII, 1124.

²¹- MORIZOT, P., 2010, p. 828.

²²- BCTH, 1925, p. CXLIX.

²³- HADJI, Y-R., 2006, p. 329.

au premier siècle dans cette partie de la Numidie. Quant à *Aemilius Felix* dont le gentilice est d'origine latine, il est très représentatif dans toute la Numidie et certains auteurs pensent qu'il a une relation directe avec *Marcus Aemilius Lepidus*, le gouverneur des provinces l'Africa Vetus et l'Africa Nova entre 40 av.J-C et 36 av.J-C²⁴, ceci conforte l'hypothèse d'un peuplement précoce dans cette région ou du moins dès la fin du Ier siècle av.J-C et le début du Ier siècle de notre ère.

Les migrations internes entre les différentes villes sont une dynamique humaine qui n'a jamais cessé à travers les siècles, les travaux de Lassère ont démontré, par l'entremise des études des inscriptions latines, ces incessants mouvements de populations en quête d'une vie honorable par la promotion sociale et économique²⁵. La colonie de Thamugadi a accueilli un habitant originaire de Thouda qui y a élu domicile durant le troisième siècle. L'inscription qu'il a laissée pour la postérité est comme suit :

Ciceronis Thabudeinsis H(onstae) M(emoriae) V(ir)
C(aius) Iul(ius) Silv(anus ...Uxori) suae Atque Posteris
Cepota(phium cum ornamentis fecit?)
Ob memoriam Futurae In Se B(ene voluntiae)²⁶.

La traduction est comme suit: « Cicéron de Thabudeos, à la mémoire honorable de l'homme, Caius Iulius Silvanus a fait construire ce cénotaphe (tombeau-jardin) avec ses ornements pour son épouse ainsi que pour ses descendants, En souvenir de la bienveillance future à son égard ».

Il s'agit là d'une inscription sur calcaire blanc apposée sur le cénotaphe, C'est un terme technique d'origine grecque (*kēpotaphion*) très présent dans l'épigraphie romaine d'Afrique du Nord. Il désigne un « tombeau-jardin », c'est-à-dire un monument funéraire entouré d'un jardin, souvent clos de murs, destiné à l'agrément des défunts et à la tenue des banquets funéraires. Cette action témoigne de la classe sociale de *Caius Iulius Silvanus*, car cela nécessite une certaine aisance financière pour se permettre un tel monument. La formule de « *Honestae Memoriae vir* » indique en premier lieu que notre personnage est décédé bien que ce soit lui qui a commandité le cénotaphe de son vivant. En second lieu, c'est une indication à son rang social. C'est une analogie à la formule : « *Vir egregius* », c'est un homme excellent qui est un des titres honorifiques alloués aux chevaliers romains.²⁷ Il associe naturellement sa femme pouvant l'accompagner dans cette dernière demeure ainsi que sa descendance. L'expression : « *Ob memoriam Futurae In Se Benevolentiae* » est touchante et un peu complexe : il construit ce tombeau pour sa femme et ses rejetons en souvenir de l'affection et de la bonté qu'ils lui témoigneront dans le futur, en espérant qu'en retour, ils feront preuve de bienveillance envers lui en entretenant sa tombe et perpétuant son culte funéraire.

Notre personnage se targue d'un *signum* le qualifiant comme le Cicéron de Thouda « *Ciceronis Thabudeinsis* », ce surnom d'un homme d'état, avocat, philosophe et écrivain romain du premier siècle avant notre ère lui a été probablement octroyé par ses concitoyens, soit à Thouda, soit à Timgad. *Caius Iulius Silvanus* se démarque non seulement par son prestige social mais également par son éloquence et la maîtrise de l'art de la rhétorique, ce qui conjecture un savoir dans les différents domaines de sciences, de l'art et des lois.

Les bases de données comptabilisent 70 inscriptions et épitaphes dans tout l'empire romain qui signalent « *cicero* » dans l'ensemble de ses déclinaisons. Il est le plus souvent indiqué en

²⁴- Consultez dans ce sens : BERTRANDY, F., 1994, pp. 189-210.; Id., 1977-1978, pp. 86-106.; LASSÈRE, J-M., 1977.

²⁵- Ibid.

²⁶- D'ESCURAC-DOISY, H., 1954, pp. 101-132.; AE, 1957, 00185b.

²⁷- Ibid, p. 120.

tant que cognomen (surnom) et englobe toutes les couches de la société, de la plus modeste à celle des hautes sphères. Il faut dire que le véritable Cicéron de l'époque romaine jouissait d'un prestige sans égal, une inscription de Tarragone se faisait un devoir de reprendre un ordre émanant de Jules César²⁸, le texte est comme suit :

m.t Cicerionem ob eius eximiam virtutem et egregius animi sui dotes per universe orbem terrarium saluum esse iubeo C.I. Caesar.

La traduction: « Moi, Caius Iulius César, j'ordonne que Cicéron soit sain et sauf dans le monde entier, en raison de son exceptionnelle vertu et des qualités remarquables de son esprit ».

En Afrique romaine, la Numidie comptabilise 07 exemples, la proconsulaire 06 et la Maurétanie Césarienne 3, aucun Cicéron cité ne l'est par ses valeurs morales et la finesse de sa pensée hormis *Caius Iulius Silvanus*, originaire de Thouda et dans la quelle il a entamé son cursus municipal pour se diriger ensuite vers *Thamugadi* et y couronna son existence.

Un autre exemple provenant de Rome invoque un individu que l'on compare à Cicéron et Caton²⁹. Le texte de l'inscription :

D(is) M(anibus)/ M(arci) Romani Iovini/ rhetoris eloqui latini. Conditus hac Romanus. Est tellure Iovinus/ Docta loqui doctus/ Qui(n)que loqui docuit/ manibus infermis/ si vita est gloria vitae/ vivit et hic nobis/ ut Cato vel Cicero/ M(arcus) Iunius Severus et/ Romania Marcia/ hereser bene merenti/ fecerunt.

Traduction : Aux Mânes. À la mémoire de *Marcus Romanus Iovinus*, Rhéteur à l'éloquence latine. *Romanus Iovinus* est enterré dans cette terre, Habiles à parler, et qui enseigne aussi à parler. Aux mânes infernaux. Si la gloire de la vie est la vie, Il vit également ici pour nous, Comme Caton ou même Cicéron.

Marcus Iunius Severus et *Romania Marcia*, Ses héritiers, ont fait ce monument pour celui qui le méritait bien.

L'inscription date de 171 à 250 et relève le fait sociétal de s'identifier à un repère remarquable dans l'imaginaire collectif, toutefois, le sobriquet de « Cicéron » n'est nullement une valeur sure garantissant à son porteur d'être perçu comme un docte, les plus méritants sont honorés par leurs congénères avec les qualificatifs qui siéent à leurs staturs, une inscription de *Sitifis* (Sétif) datée de 229 invoque un lettré de la colonie³⁰ :

D(is) m(anibus) s(acrum)/ M(arcus) Damatius/ urbanus/ summarum arti/um liberalium/ litterarum studiis/ utris(que) linguae/ perfecte eruditus/ optima facundia/ praeditus v(ixit) a(nnis) XXII/ d(ies) VII h(ic) s(itus) e(st) VIII k(alendas) octobr(es)/ a(nno) p(rovinciae) CLXXX/ M(arcus) damat(ius) Felix pater pius/ fecit.

Traduction :

Aux Dieux Mânes sacrés. *Marcus Damatius Urbanus*, parfaitement instruit dans toutes les disciplines des arts libéraux et des lettres. Doué d'une excellente éloquence, a vécu 22 ans et 07 jours, il git ici. L'inscription a été posée par son père pieux *Marcus Damatius Felix* le huitième jour des kalendes du mois d'octobre, l'année de la province 190.

Le texte énumère une longue description élogieuse de ses qualités : parfaitement érudit dans toutes les disciplines des arts libéraux et des lettres, dans les deux langues - probablement le latin et le grec -, doué de la meilleure éloquence.

Signalons, en dernier lieu, que *Caius Iulius Silvanus* a obtenu ce surnom qui l'honore en tant « *Ciceronis Thabudeiensis* », dans sa patrie natale à Thouda, c'est-à-dire que sa notoriété première est une œuvre concrétisée dans la localité où il effectua son *cursus honorum*. Il s'est

²⁸- CIL, II, 00394=CIL, II, 14, 00032, 00704.

²⁹- CIL, VI, 33904; AE, 2010, 00225.

³⁰- CIL, VIII, 08500.

installé dans la colonie de Timgad dans le cours du troisième siècle en tant que personnalité ayant à son actif des avoirs financiers liés à son statut social et des qualités intellectuelles mis au service des citoyens de sa nouvelle ville d'adoption.

2- Thouda durant les époques tardives :

L'occupation des lieux est encore confirmée à la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle grâce à l'inscription datée de 293 à 305 et dédiée aux empereurs Maximien et Constance Chlore³¹. Aucun monument, ni aucune dédicace, ne met en évidence la situation de la cité durant l'intervalle chrétienne. Historiens et archéologues, en se fiant de la Patrologie Latine de Migne, dévoilent la présence à la conférence de Carthage en 411, d'un *episcopus plebis tabudensis* catholique et d'un *episcopus plebis tabudensis* donatiste³², ceci prouve que les querelles religieuses entre les deux groupes ont également perturbé la sérénité des habitants de Thouda.

L'avènement des vandales en 429 en Afrique du Nord, a semble-t-il, pas touché la partie méridionale de la Numidie. La présence effective des troupes de Genséric et la population qui a suivi ses pérégrinations, est établie par des preuves matérielles dans toute la Proconsulaire, le nord de la Byzacène et une présence hypothétique à Constantine. C'est d'ailleurs le seul point dans toute la Numidie où Modéran doute de l'authenticité de bijoux attribué par l'inventaire Koenig aux vandales³³. Il est vrai, cependant, que bien que les vandales n'exercèrent pas leurs forces militaires dans l'intégralité des territoires de l'Afrique romaine, il n'en demeure pas moins que leur autorité politique débordait des places qu'elle occupait, ses frontières occidentales pénétraient jusqu'à la Maurétanie Césarienne où un évêque vandale gouvernait son diocèse de Tipasa³⁴. Donc, ce n'est pas anodin si à Thouda résidait son évêque « *Episcopus Tabudensis* », mentionné dans la notice épiscopale de 484³⁵.

Les byzantins estimaient à sa juste valeur la position stratégique de toutes les villes à la limite du limes romain, Thouda était une pièce centrale dans cette échiquier élaboré selon une stratégie militaire et défensive visant à contenir les ambitions belliqueuses des tribus maures. (Fig. 02).



Fig. 02: les édifices militaires durant le règne de Justinien. d'après: دريسي، سليم، 2007م-

2008م، ص. 188.

³¹- AE 1942, 01942.

³²- MIGNE, J-P., 1844, pp. 1307, 1340.

³³- MODÉLAN, Y., 2002, pp. 87-122.; KOENIG, G., 1981, n° 09, p. 314.

³⁴- MODÉLAN, Y., 2002. ; DE VITA VICTOR, 2002, III, 29.

³⁵- GSELL, S., 1911.

Une forteresse a été élevée sur les vestiges de l'ancienne cité romaine³⁶ et deux inscriptions attribuées, à tort ou à raison, à l'époque byzantine ont relancé le débat sur la véracité de la pénétration des troupes de l'empereur byzantin Justinien dans cette contrée pré désertique. En effet, Diehl dans sa fameuse recherche sur l'Afrique byzantine réfute toute idée d'une telle éventualité, suivi dans ce raisonnement par Gsell, les deux émérites chercheurs estimèrent l'impossible présence d'une ligne de limes au sud de l'Aurès à cette époque³⁷. C'est sur la base de deux fragments d'inscriptions, publiées par Albertini E³⁸, que ce dernier a proposé de lire le nom du patrice Solomon et par voie de conséquence, il confirme la main mise des troupes byzantines des bastions de la limite défensive la plus méridionales.

Le texte la première inscription³⁹ : I EX C O

Restituer par Albertini en deux lectures :

A/ [prouidentia Solomonis gloriosissim]i ex co[nsule]

B/ ou [patric]ii ex co[nsule]

Le deuxième fragment⁴⁰ : I S E X F

Restituer par Albertini : (Solomon)is ex co[nsule]

Cependant, dans une contribution de Morizot, il avance qu'il s'agit en fait de deux fragments issus d'une même inscription et en les rapprochant, il propose la lecture suivante⁴¹ :

EX CO[//////////CONSULAR]I SEXFO

Il s'agit selon cette interprétation d'un consulaire à six faisceaux, à qui on a rendu hommage et dont le nom a disparu. Morizot rappelle que cette fonction est attribuée aux gouverneurs de province au IV^e siècle, qui depuis la réforme de Constantin, portent désormais le titre de « *consulares* »⁴².

En réfutant la désignation du nom du patrice Solomon sur ces deux fragments de pierres, la thèse d'Albertini sur la réoccupation du sud de la Numidie par les autorités byzantines nouvellement installées en Afrique du Nord, c'est toute cette ligne défensive qui reliait Thouda à Badis et henchir Mdila jusqu'à Besseriani qui est remise en doute. Pourtant l'histoire révèle que les principaux dangers à l'époque byzantine émanaient durant les premières années d'occupations des tribus résidant dans le massif des Aurès, du Hodna et de la Maurétanie Césarienne, mais le danger devenait plus préoccupant durant les dernières années et provenait essentiellement des tribus du sud tels que les *Laguatan*. Ces derniers ont pour foyer la Tripolitaine, probablement à la fin du III^e siècle et s'affirment dans ces céans au milieu du IV^e siècle. Leurs menaces sont confirmées au début du V^e siècle et au VI^e, en 520, *Cabaon* leur chef remporta une victoire retentissante sur les vandales⁴³. En 543, avec la désignation de *Sergius* comme duc de la tripolitaine, les hostilités entre les byzantins et les *Laguatan* ont atteint un point de non retour quand *Sergius* fit assassiner 80 notables de cette tribu au cours d'un banquet offert à leur honneur⁴⁴. Depuis cet incident dramatique, les incursions des *Laguatan* ne vont jamais cesser durant toute la période byzantine sur les provinces de la Tripolitaine et la Byzacène et parfois en s'alliant avec les autres tribus comme en 547 où le général Jean Troglita affronta dans la bataille dans les environs de *Sufetula*

³⁶- Voir à ce sujet : HADJI, Y-R., et alii, 2021, pp. 490-507.

³⁷- GSELL, S., 1893, p. 473.; DIEHL, C., 1896, pp. 241-244.

³⁸- ALBERTINI, E., 1932, pp. 59-66.

³⁹- AE, 1999, 01855=AE, 2010, 01824.

⁴⁰- Def Af Byz, 00036.

⁴¹- MORIZOT, P., 2010, p. 832.

⁴²- Ibid.

⁴³- MODERAN, Y., 2008, pp. 4318-4321.

⁴⁴- Procope de Césarée, II- XXI-7- 11.

(Sbeïtla) les troupes *Laguatan* fédérées à l'armée des tribus de Byzacène sous le commandement *d'Antalas*⁴⁵.

Il n'est pas exclu que la politique militaire tracée par l'état major des autorités byzantines considérait, à sa juste valeur, les menaces qui pouvaient surgir d'un ennemi à l'affût de la moindre faille dans le système défensif. Il est par conséquent tout à fait justifié la présence de la forteresse de Thouda que cette ligne précisément. Les fouilles de Hadji, depuis 2011, démontrent depuis de longues années les spécificités de cette forteresse et les points communs qu'elle partage avec d'autres monuments de la même époque⁴⁶. Celle de Timgad possède beaucoup de similarités avec celle de Thouda, tant par le plan, les tours, que par les dispositions internes, telles que l'utilisation des thermes d'une époque antérieure et les inclure comme bâtiment d'appoint pour les militaires embrigadés dans cette région.

Conclusion :

Le site de Thouda souffre d'un manque flagrant de documentation. Le temps et les aléas environnementaux et les actions de l'homme, ont nuit grandement aux structures qui se sont amalgamées au fil des siècles. Toutefois, les rares inscriptions et les interprétations des chercheurs qui se sont intéressés aux parcours historique de cette région, laissent entrevoir un peuplement datant d'avant l'avènement des romains dans cette région. Son histoire s'emballe, si je puis dire, avec la création des provinces romaines et l'établissement des colonies tout autour du massif Aurasien. Sa position géographique lui incombe de jouer un rôle de surveillance et de protection de la frontière méridionale des possessions romaines. La vie de ses habitants n'a pas été un long fleuve tranquille, cependant il y avait une dynamique humaine et des institutions répondants aux critères régissant toutes les cités, une élite municipale s'est constituée en se regroupant dans sa curie avec son ordre des décurions⁴⁷. Les luttes intestines entre les catholiques et les donatistes n'ont pas épargné le quotidien de ses habitants et l'intermède vandale est une zone d'ombre bien qu'un évêque ait été le représentant des thoudiens est cité dans la notice épiscopale de 484. La période byzantine se caractérise par l'édification de la forteresse, une garnison a du prendre ses quartiers afin de sécuriser la région. On ignore, en l'absence d'indices matériels, les caractéristiques urbaines et architecturales de ville antique, les travaux toujours en cours de Hadji Y.R enrichiront notre méconnaissance quant à ces hiatus de l'histoire.

Bibliographie :

1. Année épigraphique, depuis 1888, Presses universitaires de France.
2. Corippe, Johannide, 1970, ed, Diggle (J), Goodyear (F.R.D), Cambridge.
3. Corpus Inscriptionum Latinarum, 1881, volume VIII (Inscriptions latines d'Afrique romaine). Berlin.
4. De Vita Victor, 2002, Histoire de la persécution Vandale en Afrique. Traduit par LANCEL Serge, Paris.
5. MIGNE Jacques.Paul, 1844, Patrologiae latina, vol, XI, documenta catholica omnia.
6. Plin l'Ancien, 1980, Histoires naturelles, traduction et commentaire de Jehan Desanges, Paris, les Belles-lettres.
7. Procope de Césarée, 1990, la guerre contre les vandales, guerres de Justinien. Livre III et IV, traduction et commentaire de Rouques (D.), Paris.
8. www.manfredclaud. Base de données épigraphiques Clauss-Slaby
9. CAGNAT, R., 1914, Cours d'épigraphie latine, Paris.

⁴⁵- ZARINI, V., 2005, p. 408.; Corippe, Joh, IV- 256.

⁴⁶- HADJI, Y-R.; et Alii, 2021.

⁴⁷- CIL, VIII, 1124.

10. CLAVEL-LEVÊQUE, M.; LEVÊQUE, P., 1984, Villes et structures urbaines dans l'occident romain, Paris, Ed. Les Belles-Lettres.
11. DIEHL, C., 1896, L'Afrique byzantine, Paris.
12. GSELL, S., 1911, Atlas Archéologique de l'Algérie, feuille 49, Ed. adolph Jourdan, Alger-Paris.
13. LASSÈRE, J-M., 1977, Ubique populus. Peuplement et mouvement de la population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des sévères (146 av.J.C 235 AP.J.C), Ed.CNRS, Paris.
14. LE BOHEC, Y., 1989, Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Afrique proconsulaire et Numidie. Ed.CNRS, Paris.
15. ALBERTINI, E., 1932, «Un ostrakon byzantin trouvé à Négrine», in Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, pp. 59-66.
16. BERTRANDY, F., 1994, « Recherches sur Aemilii d'Afrique proconsulaire et de Numidie », in société antique, 25, pp. 189-210.
17. BERTRANDY, F., 1977-1978, « Thibilis de Juba I au triumvir M. Aemilius Lepidus », in Karthago, XIX, pp. 86-106.
18. CAMPS, G., 1995, « Dasibari », in Encyclopédie berbère [En ligne], 15, document D20, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 24 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2223>.
19. DE LA VILLE DE MIRMONT, H., 1905, « Cicéron et les espagnols », in Bulletin hispanique, 7, 2, pp. 93-127.
20. DESANGES, J., 1957, « Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.-C.) », in Revue africaine, CI, pp.05-43.
21. DES BOSCS-PLATEAUX, F., 1884, « L. Cornelius Balbus de Gadès : la carrière méconnue d'un espagnol à l'époque des guerres civiles (Ier siècle avant J.C) », in Mélanges de la Casa de Velázquez, 30, 1, pp. 07-35.
22. D'ESCURAC-DOISY, H., 1954, « inscriptions funéraires de Timgad », in Libya archéologie-Epigraphie, IV, 1^{er} semestre, pp. 101-132.
23. DRICI, S., 2003, « L'urbanisme dans l'Algérie antique », In Ferhat (dir), L'Algérie en héritage : Art et Histoire : IMA, Paris, Actes sud, pp. 128-137.
24. FÉVRIER, P-A., 1982, « Urbanisme et urbanisation de l'Afrique romaine », in Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Principat, 10, 02, Berlin, pp. 381-396.
25. GSELL, S., 1893, « Ruines romaines au nord de l'Aurès », in Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité XIII, pp. 461-544.
26. GUÉDON, S., 2018, « Un horizon à conquérir et à dépasser », in La frontière romaine de l'Africa sous le Haut-Empire, Casa de Velázquez, <https://doi.org/10.4000/books.cvz.6609>.
27. HADJI, Y-R., 2006, « Thouda, Aperçu archéologique », in Aouras, 3, pp. 326-339.
28. HADJI, Y-R.; Alii, 2011, « Le site de Tahouda à Sidi Okba (Biskra, Algérie) », in Revue des études archéologiques, 19, 1, pp. 490-507.
29. HILLALI, A., 2006, «La mouvance des populations dans la Numidie méridionale et l'urbanisme romain», in Africa Romana, XVI, Rabat 2004, Rome, pp. 561-574.
30. JALEL, M., 2021, « Les *cultores deorum* en Afrique à l'époque romaine », in Pallas [En ligne], 116 | 202, consulté en ligne le 24 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/pallas/21765>; DOI : <https://doi.org/10.4000/pallas.21765>
31. KOENIG, G., 1981, «Wandalische Grabfunde des 5 und 6 Jhs», in Madrider Mitteilungen, 22, pp. 299-360.
32. LHOTÉ, H., 1967, « L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara en 19 avant J.-C, d'après le texte de Pline », in Revue africaine, XCVIII, pp. 41-81.

33. MODÉLAN, Y., 2002, « L'établissement territorial des vandales en Afrique », in AnTard., 10, pp. 87-122,
34. MODERAN, Y., 2008, « les Laguatan », in Encyclopédie berbère, pp.4318-4321. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedie-berbere/288> ; DOI .org/10.4000/encyclopedie-berbere.288.
35. MORIZOT, P., 2010, « Regard sur les inscriptions de Thouda du XVIIIe siècle à nos jours (Note d'information) », in CRAI, 154e année, 2, pp. 817-841.
36. TROUSSET, P., 2002, « Les limites de la réoccupation byzantine », in AnTard., 10, pp. 143-150.
37. ZARINI, V., 2005, « Mauri, Romani, Afri : le regard de Corippe sur l'Afrique byzantine et l'identité de ses populations », in Identités et cultures dans l'Algérie antique, Publication des universités de Rome et du Havre, pp. 407-422.
38. دريسي، سليم، 2007م-2008م، البيزنطيون في شمال إفريقيا: الاحتلال والعمارة الدفاعية، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في الآثار القديمة، جامعة الجزائر، معهد الآثار، غير منشورة.